

Communiqué de presse 12/03/2014

L'aménagement paysager, atout du tourisme de nature

Saint-Galmier (Loire) – http://saint-galmier.stationverte.com/ – commune labellisée Station Verte pour son positionnement touristique, a reçu le Prix Station Verte du fleurissement lors de la remise des prix nationaux des Villes et Villages fleuris courant février.

Depuis 10 ans, le Conseil National des Villes et Villages fleuris et la Fédération des Stations Vertes travaillent ensemble pour promouvoir l'aménagement paysager au cœur des terroirs. Une convention de partenariat, signée en 2004, vise en effet à récompenser chaque année une commune labellisée Station Verte et classée au plus haut niveau du palmarès des Villes et Villages Fleuris.

223 Stations Vertes sur 544, soit 40% du réseau, sont récompensées dans le palmarès des Villes et Villages fleuris. Depuis l'origine du label Station Verte en 1964, l'inscription au concours du fleurissement figure, avec la présence d'un office de tourisme / point information, et la promotion de la pratique de la pêche, parmi les critères historiques de la charte Station Verte.

En 2014, le label Station Verte fête 50 ans au service du tourisme de nature. Une nouvelle charte, renforcée autour de la notion d'écotourisme*, a été adoptée fin 2013. Elle inclut 10 engagements et 50 critères. L'inscription au Concours des Villes et Villages fleuris figure dans l'engagement 1, marquant ainsi l'importance accordée à l'aménagement paysager dans nos destinations touristiques. La France compte aujourd'hui 544 Stations Vertes reconnues pour leurs attraits naturels et leur développement touristique axé sur la mise en avant des patrimoines.

*La Fédération française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige (association loi 1901) a fait sienne la définition de l'écotourisme issue des travaux de Jonathan TARDIF, chercheur québécois :

- un tourisme axé sur la nature et les patrimoines (architectural, naturel et immatériel) et qui possède une composante éducative
- une forme de développement qui contribue au bien-être des communautés locales et qui encourage leur participation
- un tourisme qui contribue à la protection du patrimoine naturel et culturel ainsi que du cadre de vie.

Qu'est-ce qu'une Station Verte?

Un village ou une petite ville où il fait bon vivre et qui respecte les critères de la charte du label Station Verte rédigée en 1964 avec la volonté de réunir et promouvoir des destinations à la taille maîtrisée, aux attraits naturels reconnus et dotées d'équipements touristiques suffisants.

Télécharger la charte qualité Station Verte et le dossier de presse des 50 ans du label dans l'espace presse du site <u>www.stationverte.com</u>

Programme de manifestations autour des 50 ans du label mis à jour toute l'année sur http://50ans.stationverte.com.

Zoom sur la Roseraie de Saint-Galmier

Au pied du village, dans un espace naturel au bord de la rivière Coise, sur un site de 7 000 m2, la roseraie (voir photo ci-dessous) a été dessinée en l'an 2000 par Nicole BADIN, architecte paysagiste enseignant à l'école d'ingénieurs de Lullier à Genève, pour célébrer le changement de millénaire.

On y trouve particulièrement 300 variétés de rosiers anciens, 100 variétés de roses modernes et une collection de 38 variétés de Viburnum, des plantes vivaces.

À noter : non-emploi de pesticides et de produits phytosanitaires

Rendez-vous prévus prochainement à la Roseraie :

- 24 avril > conférence « Les rosiers rugueux : ces rosiers sans problème » à 20h
- 15 mai > conférence « L'hydratation d'une rose » à 20h
- Ouverture d'un salon de thé à la Roseraie à partir du 17 mai et jusqu'à la fin de l'été

Photo © Mairie de Saint-Galmier



Contacts presse Fédération des Stations Vertes :

Philippe BERNEZ
Directeur

Tél. 03 80 54 10 49 / Mobile : 06 80 30 50 65

E-mail: philippe.bernez@stationverte.com

Samyra BENBACHIR Chargée de communication

Tél. 03 80 54 10 51

E-mail: <u>samyra.benbachir@stationverte.com</u>